



Fédération Française de Pétanque
Et de Jeu Provençal
Comité de Pétanque et de Jeu Provençal
De la Haute-Garonne
Comité Régional Occitanie

Michel LE BOT
Président du CD 31 FFPJP
Vice-président de la FFPJP

NOTE RELATIVE A LA REPRISE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

A l'attention de Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs

Nous traversons une crise sans précédent dans l'histoire du sport et de notre discipline sportive. En effet, le sport amateur et la Pétanque en particulier se trouvent à l'arrêt, qu'il s'agisse de la vie associative ou de ses aspects sportifs. Toutefois, les annonces du gouvernement ont entrouvert une lueur d'espoir et croyez que nous la saisissons à pleines mains.

A l'aube de la saison 2021, nous aimerions être devins et penser qu'au lendemain du 20 janvier tout redeviendra possible.

C'est dans cet état d'esprit que nous travaillons et notre seule devise à ce jour : faire en sorte que tous les Championnats de France et leurs phases qualificatives se déroulent.

Bien entendu nous serons tributaires des aléas de la pandémie et de son impact sur la vie sportive, économique et associative. Mais la FFPJP mettra tout en œuvre afin que se déroule tout ou partie de ses championnats et manifestations.

Ne pas sombrer dans le pessimisme, ni dans l'optimisme béat, mais être réaliste afin d'ouvrir le champ des possibles et être prêt dès que nous pourrons retrouver le chemin des terrains et de la compétition.

Le CD 31 s'est résolument tourné vers l'avenir et ses membres travaillent afin de proposer un calendrier opérationnel dès le lendemain du 20 janvier.

Cependant, il est important que tous les clubs de la Haute-Garonne soient également prêts et que leurs adhérents se montrent déterminés et solidaires. Comme j'ai eu l'occasion de vous le dire dans une précédente note, la licence sera accessible au même prix que l'an passé et les clubs seront exonérés du coût de leur affiliation.

Les licences pourront se faire dans les lieux de permanence, les dates et horaires vous seront précisés par vos responsables de district.

Au regard des instructions ministérielles ci-après, j'engage tous les clubs qui n'ont pas pu organiser leur AG à la faire dès que possible.

En effet le Ministère des Sports dans son instruction N°DS/DS2/2020/200, du 17 novembre 2020 relative à la déclinaison des nouvelles mesures en vigueur dans le champ du sport liée à la reprise épidémique de Covid – 19, précise dans son annexe 5 que les AG et assemblées délibérantes des clubs sportifs locaux peuvent se tenir en présentiel à compter du 15/12/2020. Des ERP (Etablissement Recevant du Public) notamment sportifs (X – couvert et clos ou PA – Plein Air) peuvent être mobilisés pour l'organisation matérielle de ces assemblées générales, dans le respect des protocoles sanitaires (distanciation, port du masque etc). Les présidents et membres des instances dirigeantes peuvent se déplacer et se rendre à leur club lorsque les activités à conduire ne sont pas organisables à distance ou ne peuvent pas être reportées. Dans les deux cas, le motif de déplacement est « déplacement professionnel ».

MAISON DE LA PETANQUE
42 Avenue Frédéric Estebe – 31200
TOULOUSE Tél : 05 61 13 22 66
– Fax : 05 61 13 20 15
Ffp-cd-031@wanadoo.fr





Fédération Française de Pétanque
Et de Jeu Provençal
Comité de Pétanque et de Jeu Provençal
De la Haute-Garonne
Comité Régional Occitanie

Michel LE BOT
Président du CD 31 FFPJP
Vice-président de la FFPJP

Vous trouverez ci-joint un document récapitulatif émanant du Ministère des Sports précisant la déclinaison des décisions sanitaires pour le sport valables du 28 novembre au 15 décembre 2020. Je vous demande de bien vouloir mettre en application ces mesures et surtout à les respecter scrupuleusement afin qu'au 20 janvier nous puissions toutes et tous retrouver les terrains et engager de la meilleure des façons la saison 2021.

Prenez soin de vous, de vos proches. Au plaisir de vous retrouver sur les terrains.

Sportivement vôtre.

Raymond LE MANACH

Michel LE BOT

Michel LE BOT
Président du CD 31
Vice président de la FFPJP



MAISON DE LA PETANQUE
42 Avenue Frédéric Estebe – 31200
TOULOUSE Tél : 05 61 13 22 66
– Fax : 05 61 13 20 15
Ffp-cd-031@wanadoo.fr

